

REVUE DE PRESSE DE LA MAP



*Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet
on line de la MAP*

DSICE-SCE / Veille du mois de novembre 2014

LA REVUE DE PRESSE DE LA MAP
-Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP-
Novembre 2014

Tanger, 30 nov. 2014 (MAP) -

M. Boulif a fait savoir que le gouvernement est déterminé à réformer la Caisse des retraites, qui coûte au Maroc 60 millions de dirhams pour chaque jour de retard, ce qui nécessite, aux yeux du ministre, d'avoir un sens de responsabilité et de mobiliser toute la société pour sa mise en oeuvre.

Et d'ajouter que le soutien aux secteurs professionnels, notamment le volet social, qui connaît un "retard relatif", fera l'objet d'un intérêt particulier durant l'année prochaine, afin de parvenir à un développement socio-économique soutenable.

MAPF 29/11/2014

Revue hebdomadaire des éditos (OPED-H)

"Le dispositif de l'IPE ne doit absolument pas être détourné de sa philosophie première", note l'éditorialiste dans son article intitulé "Gare aux trous à boucher", appelant les gestionnaires de ce système à mettre "dès le départ toute la rigueur qu'il faut. Car avec ce qui se passe actuellement dans les Caisses de retraites, mieux vaut ne pas se retrouver dans quelques années avec un autre grand trou à boucher", explique-t-il.

Finances news écrit que la décision du gouvernement de lever la subvention des produits pétroliers à partir de fin novembre courant est "radicale, mais surtout courageuse pour un gouvernement loin de faire l'unanimité dans certains de ses choix économiques".

"Pourtant, et il semble utile de le rappeler de temps à autre, la refonte du système de compensation, budgétivore à souhait, est une nécessité à laquelle le Maroc ne saurait se soustraire", souligne l'éditorialiste.

Pour lui, le gouvernement doit avoir "le même courage pour réformer le système des retraites", bien qu'il soit "un dossier autrement plus sensible sur lequel les syndicats ne semblent vouloir rien lâcher".

Rabat, 28 nov. 2014 (MAP) –

***Aujourd'hui le Maroc.:**

- Les syndicats attendent que Benkirane se manifeste. Les syndicats les plus représentatifs s'impatientent alors qu'une rencontre qui devait les réunir avec le chef du gouvernement le 13 novembre dernier a été reportée à une date ultérieure. Ils menacent en cas de statu quo de convoquer leurs instances dirigeantes afin de prendre les décisions qui s'imposent. Les centrales demandent d'abord une hausse générale des salaires, une baisse de l'impôt sur le revenu et le respect des libertés syndicales avant de parler de la réforme des retraites.

Rabat, 27 nov. 2014 (MAP) –

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi sous la présidence du Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a adopté un projet de décret relatif à la prorogation du mandat des membres du conseil d'administration de la Caisse Marocaine de Retraite (CMR).

Présenté par le ministre délégué chargé de la fonction publique et la modernisation de l'administration,

ce projet vise à proroger, de manière exceptionnelle, le mandat des membres du conseil d'administration de la CMR, en exercice à l'entrée en vigueur des dispositions de ce décret, a dit le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Il s'agit du représentant les collectivités locales, les représentants des affiliés au régime des pensions civiles, a-t-il expliqué, notant que la prorogation concerne également les représentants des militaires des Forces armées royales (FAR), du personnel d'encadrement et de rang au sein des forces auxiliaires, affiliés au régime des pensions militaires, outre les représentants des retraités des régimes des pensions civiles et militaires.

Tous ceux-là, a-t-il dit, sont concernés par l'arrêté du ministre des Finances, conformément à l'article 3 du décret n 2-95-749 du 8 rajab 1417, portant application de la loi n 43-95 relative à la réorganisation de la Caisse marocaine des retraites, et ce jusqu'au renouvellement des membres du conseil d'administration de la CMR.

La prorogation concerne également les membres suppléants, élus conformément aux dispositions de l'article 3 du décret précité.

Par ailleurs, le Conseil de gouvernement a décidé de reporter à une réunion ultérieure l'examen de la mise en oeuvre du plan législatif du gouvernement, de même qu'il a convenu d'approfondir l'examen du projet de loi relatif à l'organisation des activités d'artisanat et du projet de décret portant sur la mise en place d'une commission ministérielle chargée de la coordination de la politique générale relative à la société civile.

MAPF 27/11/2014

***Aujourd'hui le Maroc.:**

- PLF 2015 à la Chambre des conseillers: l'opposition menace. Majoritaire à la Chambre des conseillers, l'opposition menace de faire tomber le projet de loi de finances pour 2015 en fonction du traitement gouvernemental de ses amendements. Les groupes parlementaires d'opposition prévoient de se réunir dans les prochains jours pour discuter des mesures communes qu'ils pourraient prendre lors du débat et du vote du projet du budget. En attendant, les premiers amendements commencent à filtrer concernant plusieurs aspects économiques et sociaux qui vont de l'impôt sur l'investissement aux postes budgétaires en passant par les pensions des retraites.

MAPF 24/11/2014

***Assabah.:**

- Benkirane: Nous n'avons pas réalisé toutes les attentes des Marocains. L'action du gouvernement ne doit pas se limiter à la réforme de la Caisse de compensation et à celle des régimes des retraites, a indiqué le chef du gouvernement et secrétaire général du PJD, Abdelilah Benkirane. Intervenant samedi lors d'une rencontre avec les membres du conseil régional du parti de la Lampe, samedi à Casablanca, Benkirane a appelé ces membres à s'intéresser aux problèmes liés à la vie quotidienne des Marocains et à ne pas s'embarquer dans la "guerre des discours".

MAPF 20/11/2014

Al Ittihad Al Ichtiraki.:

- Le tarif référentiel de l'AMO attise les tensions entre les médecins privés et l'Agence nationale de

l'assurance maladie (ANAM). Des sanctions contre les médecins et les cliniques privées qui ne respectent pas la tarification de l'assurance maladie obligatoire marocaine (AMO) sont à l'étude, a affirmé le directeur de l'ANAM, Hazim Jilali.

Bayane Al Yaoum.:

- Le bureau politique du PPS a appelé dans un communiqué, rendu public lundi, à rehausser le niveau du débat politique et bannir les tentatives systématiques visant à rabaisser l'action institutionnelle. Cet organe du parti du livre a également indiqué qu'il était en train de préparer un document comportant la vision du parti quant à la réforme des régimes des retraites. Il a par ailleurs salué le groupe du progrès démocratique, groupe PPS à la Chambre des représentants, pour sa participation à l'amendement et à l'enrichissement du projet de loi de finances 2015.

Al Mounaataf.:

- Le FMI tire la sonnette d'alarme sur la crise des retraites et l'aggravation de l'endettement au Maroc. Jean François Dauphin, chef de la mission de consultation du FMI, qui a passé plus d'une semaine au Maroc avec les responsables marocains, a souligné l'urgence de la réforme des régimes des retraites.

Assabah.:

- Le chef du gouvernement accélère la réforme de la retraite avant les élections. Abdelilah Benkirane a annoncé la prolongation du mandat des membres du Conseil d'administration de la Caisse marocaine des retraites (CMR) jusqu'à la fin des élections locales prévues au début de l'été prochain. Cette démarche intervient pour éviter que soient formulées des demandes revendiquant le report de l'opération électorale jusqu'à la nomination de nouveaux membres du Conseil d'administration de la CMR lesquels devraient être choisis parmi les membres des instances issues des élections locales.

MAPF 19/11/2014

Assahra Al Maghribia.:

- Jean-François Dauphin, chef de la mission de consultation du Fonds monétaire international (FMI) pour le Maroc, a indiqué lundi à Rabat que la solidité des fondamentaux économiques et une mise en oeuvre des politiques économiques volontaristes ont "contribué à stabiliser l'économie, en dépit des vents contraires". Dauphin a, par ailleurs, souligné l'urgence de réformer le système des retraites "pour en préserver la viabilité".

L'Economiste.:

- Le FMI croit aux hypothèses du projet de budget. Le Maroc se porte bien. C'est le constat que dégage l'équipe d'experts du FMI après deux semaines de consultations menées auprès des différents acteurs publics et privés. L'équipe conduite par Jean-François Dauphin dans le cadre de l'article IV s'est attelée à l'examen des politiques ciblant le redressement des fondamentaux et la revue de la ligne de précaution et de liquidité (LPL). Seuls points d'ombre, l'urgence de la réforme du système des retraites et la poursuite de l'assainissement du climat des affaires.

MAPF 14/11/2014

Al Mounaataf.:

- L'UMT, la CDT et la FDT ont souligné dans un communiqué qu'elles s'attachent à discuter, lors de leur réunion prévue avec le chef du gouvernement, de toutes les revendications qui figurent dans leur cahier revendicatif. Ces organisations citent l'amélioration des revenus, des salaires et des indemnités, la mise en application des clauses de l'accord du 26 avril 2011, la protection des libertés syndicales, l'adoption d'une approche participative dans le dossier des retraites, l'allègement de la charge fiscale sur les salaires, l'augmentation des pensions des retraites et le respect du Code du travail.

MAPF 13/11/2014

Le Matin du Sahara et du Maghreb.:

- Réforme des retraites: Sceptiques, les syndicats prennent langue avec le chef du gouvernement. Après l'invitation qui leur a été adressée par le chef du gouvernement Abdelilah Benkirane, les syndicats prennent part aujourd'hui à une réunion dans le cadre de la commission nationale de la réforme des régimes de retraite. Dans un communiqué conjoint, l'UMT, la CDT et la FDT (l'aile dirigée par Abderrahmane El Azzouzi) soulignent toutefois que "les syndicats devaient décliner l'invitation du chef du gouvernement" mais "conscients de l'importance du dossier, on prendra part à cette rencontre afin d'y soumettre toutes nos revendications".

Al Bayane.:

- Rencontre de réflexion du PPS sur la réforme de retraite: La réforme, question urgente de vie ou de mort pour certaines caisses. Dossier en cours d'un examen collectif depuis 2003, la réforme des régimes de retraite (CMR) est devenue une question urgente de vie ou de mort pour certaines caisses dont en premier la Caisse marocaine de retraite (CMR), étant donné que l'année en cours va enregistrer un premier déficit de 750 millions de dirhams, qui va s'aggraver d'année en année avant d'atteindre en 2022 un déficit cumulé de 105 milliards de dirhams. Conscient de la gravité de la situation, le secrétaire général du Parti progrès et socialisme (PPS), Mohamed Nabil Benabdallah, a souligné sans détours qu'il n'est plus permis d'entamer l'année 2015 sans avoir lancé une telle réforme, indispensable non seulement pour assurer aux différentes caisses de retraite la pérennité et la viabilité requises, mais également pour permettre aux retraités d'aujourd'hui et de demain de bénéficier de leurs pensions.

Libération.:

- Les syndicats déterminés à ne pas dissocier les retraites du reste de leur cahier revendicatif. L'invitation du chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, qui a cédé enfin et accepté de s'asseoir à la table des négociations avec les centrales syndicales les plus représentatives, à savoir la FDT, l'UMT, la CDT et l'UGTM, ne semble pas avoir satisfait les centrales syndicales. Car la réunion prévue aujourd'hui ne concerne qu'un seul dossier, à savoir celui de la réforme des régimes de retraite, alors que le cahier revendicatif des centrales syndicales comprend d'autres sujets aussi importants que celui-ci. Ainsi, les syndicats ont-ils tenu à rappeler que le dialogue devra porter sur l'ensemble de leurs revendications. Il s'agit de l'amélioration des revenus, salaires et indemnités, l'application de l'accord du 26 avril 2011, la protection des libertés syndicales et l'abrogation de l'article 288 du Code pénal, l'adoption de l'approche participative dans le dossier des retraites, la réduction de la pression fiscale sur les salaires, l'augmentation des pensions de retraite, l'ouverture de négociations sectorielles, le respect des lois sociales et notamment du Code du travail et l'amélioration de la protection sociale.

Bayane Al Yaoum.:

- Les participants à une rencontre organisée par le bureau politique du PPS et le groupe de la coalition socialiste à la Chambre des conseillers ont souligné l'urgence de réformer les régimes des retraite en vigueur au Maroc. Pour Mohamed Nabil Benabdallah, secrétaire général du parti du livre, la réforme des retraites devra être entamée avant 2015. Selon Driss El Azami El Idrissi, ministre délégué chargé du budget, le régime des pensions civiles de la CMR va enregistrer son premier déficit avant fin 2014.

***Attajdid.:**

- Réforme des retraites: Benkirane convoque les centrales syndicales. Le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a invité les cinq centrales syndicales à une réunion dédiée au dossier de la retraite. Cette réunion intervient après celle qu'a tenue M. Benkirane lundi avec le président du CESE, Nizar Baraka, qui lui a communiqué l'avis du Conseil concernant la réforme du régime de pensions civiles. D'autre part, une réunion sera tenue jeudi par la Commission nationale chargée de la réforme des régimes de retraite qui compte parmi ses membres, outre les SG des 5 centrales syndicales, la présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), le ministère de l'Emploi et des affaires sociales, le ministère délégué chargé de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration et les responsables des caisses de retraite.

MAPF 10/11/2014

Al Bayane.:

- Débat autour de la réforme des régimes de retraites: Approfondir le dialogue et dégager les points de désaccord. Le bureau politique du PPS et le groupe de l'alliance socialiste à la Chambre des conseillers organisent, ce mardi à Rabat, une table ronde autour de "la réforme des régimes de retraites". Outre la participation des experts, des dirigeants du PPS, des représentants du monde du travail et syndical, prendront part à ce débat Idriss Azami, ministre délégué chargé du Budget et Mohamed El Alaoui, membre du secrétariat national de l'Union marocaine du travail (UMT).